

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET ACCESSIBLES DEPUIS VOTRE DOMICILE, 24H/24



Vos démarches en ligne



demande
passeport

pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées



demande
carte nationale
d'identité

pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées



Permis de
conduire

demande de permis de conduire suite à la réussite de l'examen, renouvellement de permis de conduire (perte, vol, détérioration ou avis médical), conversion du permis militaire, validation d'un brevet professionnel et consultation du solde des points du permis de conduire



Certificat
d'immatricu-
lation

demande de duplicata de certificat d'immatriculation d'un véhicule pour perte, vol ou détérioration, changement d'adresse, changement de titulaire, obtention d'un certificat de situation administrative (non-gage) et enregistrement de déclaration de cession

Vous avez accès à internet ?

N'attendez plus !

Éviter les files d'attente aux guichets et les déplacements à la préfecture

Rendez-vous sur
www.ants.gouv.fr



téléprocédures

Vous n'avez pas d'accès à internet ?

Besoin d'aide ?

Un point numérique est à votre disposition à la préfecture des Deux-Sèvres

tous les jours de 13h à 16h
sauf le mardi

